

République Française

HAUTES-PYRENEES - Bagnères-de-Bigorre
TILHOUSE - Commune

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 21 octobre 2025

Date de la convocation : 14/10/2025

Membres en exercice : *Le mardi 21 octobre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Joëlle ABADIE.*

Présents : 11

Présents : Madame Joëlle ABADIE, Monsieur Jean-Michel VIAU, Madame Coralie SORDO, Monsieur Juan NARANJO, Monsieur Alain FORTRIE, Madame Séverine LALA, Madame Denise LECLERC, Madame Priscilla MARECHAL, Monsieur Sébastien OZON, Monsieur Jérémie SERRES, Madame Sylvie TOUJAS

Représentés :

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 16 septembre 2025
2. Bilan visite de la commission sécurité de la Salle des Fêtes
3. Bilan sur les nouvelles activités : PCS, Transports, Recensement 2026, Repas des aînés isolés
4. Travaux signalisation
5. Travaux Réseau AEP (Eau potable)
6. Programmation SDE pour 2026
7. Point sur le projet Agri-photovoltaïque
8. Défense incendie
9. Organisation Octobre Rose-Novembre bleu du 31/10/2025
10. CCPL
 - PLUI
 - Semaine de l'Industrie

RÉSUMÉ DES DÉBATS :

Début de séance : 20h30

1/ Approbation du PV 2025-07 (16 septembre 2025)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Bilan visite de la commission sécurité à la salle des fêtes

La visite de commission sécurité de la salle des fêtes a eu lieu le 16 octobre sous la responsabilité du Commandant du Centre de secours de Bagnères de Bigorre qui a donné un avis favorable.

3/ Bilan sur les nouvelles activités : PCS, Transports, Recensement 2026, Repas des ainés isolés

. Le PCS est quasiment finalisé, nous organisons une réunion le 5 novembre à 20h pour l'expliquer aux personnes qui sont pressenties pour venir en aide à la commune

. Le transport scolaire suit son cours, nous avons reçu la liste des élèves à prendre en charge cependant celle-ci n'est pas tout à fait à jour

. Le premier repas préparé par Laurie s'est très bien passé, nous prévoyons d'organiser deux repas supplémentaires les 6 et 27 novembre qui seront proposés à tous les retraités du village

4/ Travaux de signalisation

Le virage de l'église est signalisé, nous allons également ajouter un marquage au sol au centre du carrefour. Nous profiterons de l'occasion pour faire repeindre la signalisation au sol au niveau du quartier Pradiole.

5/ Travaux Réseau AEP (Eau Potable)

Suite à la détection d'une fuite importante au niveau du carrefour de la mairie, une réfection importante du réseau d'eau a été réalisée.

6/ Programmation SDE pour 2026

Nous demandons au SDE de diminuer la puissance des lampadaires qui n'ont pas été remplacés lors de l'opération « Tête en Led ».

7/ Point sur le projet Agri-photovoltaïque

Nous avons rencontré la chambre d'agriculture pour présenter le projet Agri-photovoltaïque avec Energy Kontor, il n'y a plus d'opposition de principe. La chambre mène un travail sur une doctrine qui sera valable pour tous les projets du département. De plus, il est envisagé la création d'un fonds unique départemental auquel seront versées les contributions collectives inhérentes à chaque projet.

8/ Défense incendie

Le SDIS viendra nous rencontrer le 22/10/2025 à 14h30 pour faire un point sur la défense incendie.

9/ Organisation Octobre Rose et Novembre Bleu 31/10/2025

RV à 14h pour des jeux de société, de cartes et parties de pétanque.

L'association La Ligue tiendra un stand, toutes les recettes de la journée seront reversées à cette association.

10/ CCPL

. PLUI : les communes ont déterminé la surface des ZAE (Zones d'Activités Economiques) ; la plupart des communes ont réduit significativement les surfaces d'extension souhaitées ; en revanche le Maire de Lannemezan maintient un niveau de demande qui va obérer le développement de l'habitat sur les autres communes. Les négociations vont se poursuivre lors des RV dans les communes.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 4 décembre 2025.

Fin de séance : 00h40

Coralie SORDO
Secrétaire de Séance



Joëlle ABADIE
Présidente de Séance



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

DE 2025 030 - Les Jeudis de Laurie

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la mise en place d'un projet de prévention de la perte d'autonomie et de l'isolement des aînés dans la continuité de l'atelier "Bougeote et Popote à La Marotte".

Madame le Maire précise que l'atelier aura lieu à la salle communale avec la participation de Laurie, jeune traiteur assermentée, avec proposition d'animations ludiques et conviviales autour de jeux de société.

Madame le Maire présente le budget prévisionnel du projet qui s'élève à un montant de 20 000 euros sur deux années consécutives avec deux séances par mois ainsi que quatre repas intergénérationnels.

Madame le Maire propose de solliciter une aide de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Département des Hautes-Pyrénées.

Ouï Madame le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- D'approuver le projet des Jeudis de Laurie ;
- D'autoriser Madame le Maire à tous les démarches nécessaires à sa mise en place ;
- De solliciter l'aide de la CFPPA du Département des Hautes-Pyrénées.